

LICENCE PROFESSIONNELLE INTERVENTION SOCIALE ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP



FORMATION EN ALTERNANCE

► Une formation en alternance d'un an pour coordonner les acteurs tout au long du parcours de vie de la personne en situation de handicap.



● UNE FORMATION ● POUR QUI ?

Tout étudiant en poursuite d'étude
niveau Bac + 2 minimum

- Licence Sciences Sanitaires et Sociales
- BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social (SP3S)
- BUT Carrières sociales
- Licence Psychologie

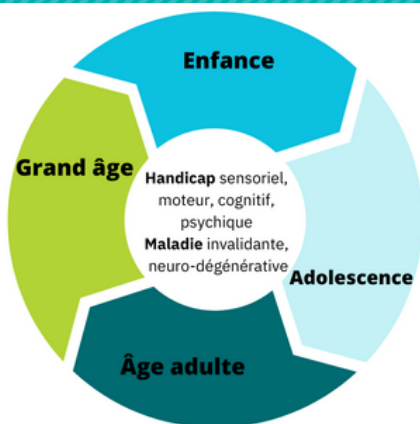
Tout professionnel voulant
renforcer son expertise

- Profession paramédicale
- Travailleur social
- Professionnel en charge du handicap

*Possibilité de reprise d'études ou de
parcours sur mesure.*

● CONTENU DE LA ● FORMATION

- Connaissance du handicap
- Travail en équipe et en réseau
- Milieu professionnel et innovation
- Diagnostic et intervention
- Rédaction et aide à la rédaction
- Inclusion numérique
- Communication et évaluation des actions
- Stage en alternance et projet tuteuré



► Accompagnement dans le choix d'une aide technique au centre CoWork'HIT de Kerpape

RNCP30077



COMPÉTENCES

VISÉES

- Connaître les principales déficiences et les problématiques associées
- Coordonner les différents acteurs autour de la personne
- Connaître les aides techniques et les innovations
- Adapter l'environnement de vie (ergonomie)
- Aider à l'insertion sociale et professionnelle
- Aider à l'inclusion numérique
- Mettre en œuvre des outils de communication adaptés
- Concevoir et éditer des documents pour sensibiliser au handicap

MÉTIERS VISÉS

- Coordinateur parcours handicap
- Assistant au projet de vie
- Conseiller handicap, référent handicap
- Chargé de mission handicap (RH, emploi, inclusion)

Aménagement
d'un
environnement
de vie



CHEZ NOUS, L'ALTERNANCE C'EST UNE ÉVIDENCE

L'alternance est une opportunité de transmettre des savoir-faire spécifiques. Pour l'étudiant, c'est un véritable tremplin vers l'emploi.

QUELS SONT LES TYPES D'ALTERNANCE PROPOSÉS ?

- **Contrat d'apprentissage** pour les candidats de 16 à 29 ans révolus, sans limite d'âge en cas de handicap
- **Contrat de professionnalisation** pour les candidats de - de 26 ans ou demandeurs d'emploi de + de 26 ans
- **Promotion par alternance (Pro-A)** pour vos salariés

QUELLES SONT LES AIDES EN 2024 ?

Une aide unique quel que soit l'âge de l'apprenti, jusqu'au niveau master et pour toutes les entreprises.

CONTACTS

Responsable pédagogique

Thierry Morineau

07 87 42 84 06

thierry.morineau@univ-ubs.fr

Chargée de mission

Delphine Lefèvre

06 12 76 83 98

delphine.lefevre@univ-ubs.fr

Pôle Formation

Professionnelle & Alternance

lshs.fpa@listes.univ-ubs.fr

Faculté lettres,
langues, sciences
humaines &
sociales

ubs:
Université Bretagne Sud

En collaboration
avec :



Lorient Agglomération

